

M^e Farneti élu bâtonnier des avocats de Grasse

La passation de pouvoirs ne saurait tarder. L'avocat grassois succède à M^e Catherine Becret-Christophe pour un mandat de deux ans

M^e Jean-Marc Farneti a été élu bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Grasse, pour les années 2016 et 2017, succédant ainsi à M^e Catherine Becret-Christophe. Le relais solennel entre les bâtonniers actuel et futur se déroulera début janvier.

1^{er} adjoint au maire de Pierrefeu

Après des études à la faculté de droit de Nice, Jean-Marc Farneti a prêté serment en 1994 et s'est inscrit au barreau de Grasse. Pendant plus de sept ans, il a exercé en qualité de collaborateur au sein du cabinet de M^e François-Marie Postic, avant de créer et développer, avec une associée, M^e Stéphanie Garcia, un cabinet situé en centre-ville de Grasse.

M^e Farneti, dès son inscription au barreau, s'est investi au sein du bureau de l'UJA - Union des Jeunes Avocats.

La profession d'avocat « en crise »

Il a ensuite été élu pour la première fois au Conseil de l'Ordre en 2001 et y a rempli successivement quatre mandats et deux au sein du Conseil d'Administration de la CARPA - Caisse des Avocats - lesquels lui ont permis d'appréhender les rôles de ces deux organes es-



M^e Jean-Marc Farneti est le nouveau bâtonnier des avocats du barreau de Grasse. (Photo DR)

sentiels dans la vie d'un barreau. Parallèlement, il s'est aussi investi dans la vie politique en étant élu de la commune de Pierrefeu, dans la vallée de l'Estéron, où il est actuel-

lement premier adjoint.

Pour Jean-Marc Farneti, le bâtonnat est la suite naturelle de ses engagements au service du barreau de Grasse.

« La profession d'avocat fait aujourd'hui l'objet de projets de réformes inacceptables, lesquels risquent à terme de l'impacter gravement et de la compromettre, déplore-t-il. Loin de l'image de nantis dont certains nous affublent pour justifier des réformes iniques, bon nombre d'entre nous voient leurs cabinets rencontrer aujourd'hui, face à une crise économique qui perdure, des difficultés de plus en plus profondes ou à tout le moins subissent un ralentissement de leur activité. »

« Être le lien avec les instances nationales »

Selon lui, non seulement il appartient aux instances représentatives de défendre la profession d'une voix unie, mais également de sauvegarder les spécificités de la profession d'avocat tout en ouvrant sur l'avenir. Car, pour le bâtonnier élu de l'Ordre des avocats du barreau de Grasse « un bâtonnier doit réunir, il doit susciter le sens du collectif, il doit rester à l'écoute de ses confrères, être le lien avec les instances nationales. »

Savoir +

Ordre des Avocats au barreau de Grasse, 37 av Pierre Sémard, 04.92.60.77.50.

En bref

Fermeture de la sous-préfecture ce vendredi 8

Le service de communication interministérielle indique que l'ensemble des services de la sous-préfecture de Grasse - comme d'ailleurs celle des Alpes-Maritimes à Nice - sera exceptionnellement fermée au public toute la journée du vendredi 8 janvier « pour des raisons techniques ».

Permanence des communistes grassois les samedis

Les communistes grassois proposent un rendez-vous à la population pour débattre et échanger, chaque samedi matin de 10 à 12 h, au 5 place de la Poissonnerie.

Rens. : 04.93.36.98.02. pcfgrasse@hotmail.fr

Ciné et conférence « Le Pays Basque, des Pyrénées-Atlantiques à Bilbao » le 29 janvier

Au Studio, le vendredi 29 janvier, à 19h30, dans le cadre d'un rendez-vous Connaissance du monde : « Le Pays Basque, des Pyrénées-Atlantiques à Bilbao » par Hadrien Crampette. Tarifs : 8,50 € ; 7,50 € et 4,50 €. Rens. : www.connaissancedumonde.com, cinéma Le Studio 15 bd du Jeu-de-Ballon, cinemastudio@ville-grasse.fr, 04.97.05.43.21.

Le conseil municipal adresse ses vœux au maire pour 2016

Cette année encore, c'est Dominique Bourret qui s'est fait la porte-parole de la majorité municipale pour adresser les vœux au maire. L'occasion pour l'adjointe de faire le bilan. « Le regard dans le rétroviseur de l'année 2015 apparaît mitigé », a-t-elle déclaré, évoquant les terribles événements de l'année passée (attentats, inondations, etc.) mais aussi les temps forts de la vie politique. « Votre rôle, vos décisions, vos choix ont été prépondérants pour améliorer la qualité de vie des Grassois », a salué Dominique Bourret, avant d'évoquer les temps forts de l'année à venir : création du nouvel hôtel de police municipale, couverture du stade Perdigon, réunion du conseil municipal des jeunes, restructuration de Martelly... « Belle année de

paix pour vous tous et nous tous et pour la ville de Grasse », a conclu l'élu. Face aux paroles bienveillantes de son adjointe, Jérôme Viaud n'a pas caché son émotion et a salué les arrivées de Franck Barbey, Mahamadou Siribié et Stéphanie Mandréa au sein de l'équipe municipale en 2015. Le premier magistrat a également eu une pensée pour Jonathan Turillo et a rendu hommage à André Masson. « Après deux ans d'action, notre volonté d'agir ne faiblit pas car nous aimons cette ville passionnément », a assuré Jérôme Viaud avant d'adresser à son tour ses vœux à l'ensemble du conseil municipal.

Les élus étaient réunis à la Villa Fragonard pour adresser leurs vœux au maire. (Photo L. S.)

